

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 - IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT: **EPO-COLOR DURCISSEUR, BUEHLER**

NUMÉRO IDENTIFICATION: **20-8144-008**

USAGE/CLASSE DU PRODUIT: durcisseur d'époxy

FOURNISSEUR:

Buehler, Ltd.
41 Waukegan Road
Lake Bluff, Il, 60044
TÉLÉPHONE D'URGENCE: 800-424-9300
INFORMATION: 847-295-6500

PRÉPARATEUR: SERVICE TECHNIQUE TÉLÉPHONE: 847-295-6500

DATE DE LA PRÉPARATION: 08/07/05; 8 JUILLET 2005

VERSION FRANÇAISE PAR BUEHLER CANADA: 800-268-3593

SECTION 2 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

ARTICLE	NOM CHIMIQUE	NUMÉRO CAS	TP/TP%	WT/WT%
01	Polyamine	Secret		60.0-100.0
02	Diethylenetriamine	111-40-0		30.0-60.0
03	Triphenyl Phosphite	101-02-0		10.0-30.0

LIMITE D'EXPOSITION

ARTICLE	ACIGIH		OSHA		COMPAGNIE	
	ST-LEMP	ST-LECD	LEP-MTP	LEP-PLAFOND	ST-LEMP	PEAU
01	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	NON
02	1 ppm	N.E.	1 ppm	N.E.	N.E.	OUI
03	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	NON

(Voir la Section 16 pour les abbréviations de la légende)

SECTION 3 - IDENTIFICATION DANGÉREUSE

TENEUR LIMITE EN SITUATION D'URGENCE: Nocif si aspiré, avalé ou absorbé dans la peau. Provoquer des brûlures à la peau et aux yeux. Les vapeurs extrêmement irritant aux yeux et aux voies respiratoires. Peut provoquer une réaction allergique à la peau ou une réaction respiratoire.

EFFETS AIGUS - CONTACT OCULAIRE: CORROSIF aux yeux et peut provoquer des dommages sévères incluant l'aveuglement. La vapeur du produit peut provoquer lacrymation, conjonctivite et une edema cornéenne lorsque absorbé dans la membrane de l'oeil. Une edema cornéenne peut augmenter la perception d'une "brume bleuante" ou "brouillard" à la lumière. L'effet est transitoire et a un effet résiduel inconnu.

EFFETS AIGUS - CONTACT AVEC LA PEAU: Absorbant dans la peau des montants dangereux. Sensibilisateur fort pour la peau. CORROSIF. Le contact peut provoquer des brûlures chimiques et des ampoules.

EFFETS AIGUS - INHALATION: Du liquide aspiré dans les poumons peut provoquer de sérieux lésions ou la mort. Sensibilisateur respiratoire potentiel. Une surexposition prolongée ou extrême peut provoquer des brûlures aux membranes muqueuses avec une pneumotite sérieuse.

EFFETS AIGUS - INGESTION: Passablement toxique. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac, avec des nausées, de la douleur sévère, du vomissement.

EFFETS D'UNE SUREXPOSITION CHRONIQUE: *Des troubles préexistant pulmonaire et dermatologique peuvent s'aggraver par l'exposition des composants dangereux. *Une surexposition prolongée ou répétée peut provoquer des dommages aux poumons.

AUTRE INFORMATION: Aucune information.

VOIE(S) PRIMAIRE DE PÉNÉTRATION: CONTACT AVEC LA PEAU, ABSORPTION DE LA PEAU, INHALATION, CONTACT OCULAIRE.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

CONTACT OCULAIRE: Nettoyer immédiatement à grande eau. Après le premier rinçage, enlever les verres de contact et continuer de nettoyer pour au moins 15 minutes. Avoir les yeux examinés immédiatement et analysés par le personnel médical.

CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau immédiatement avec abondamment d'eau et du savon en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. OBTENIR DES SOINS MÉDICAUX. Les vêtements et les articles de cuir contaminés devront être disposés de la manière d'empêcher une exposition davantage.

INHALATION : Ramener à l'air fraîche. S'il ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

INGESTION : Si avalé, ne PAS faire vomir. Donner à la victime un verre d'eau ou du lait. Appeler immédiatement un médecin ou le centre du contrôle antipoison. Ne jamais faire ingérer quelque chose à une personne inconsciente.

NOTES POUR LE MÉDECIN : Traitement symptomatique. Si avalé, un lavage gastrique est recommandé.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

POINT D'ÉCLAIR : 90°C (212°F) LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ : N.E.
(PENSKY-MARTENS C.C.) LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ : N.E.
TEMPÉRATURE AUTOALLUMAGE : Aucune Données

AGENT D'EXTINCTEUR : MOUSSE ALCOOL, CO2, CHIMIQUE SEC, MOUSSE

RISQUES INHABITUELS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE : Le contenant fermé peut se rompre ou exploser (suite à une augmentation de pression) s'il est exposé à une chaleur extrême. Des gazes ou des vapeurs irritants et/ou toxiques peuvent générer par une décomposition ou combustion thermique.

MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : Utiliser un appareil de respiration autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements complets de protection. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés. De l'eau projetée directement dans le foyer d'incendie peut créer de la mousse et étendre le feu.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE FUITE DU MATÉRIEL : Portez toujours des vêtements de protection pendant le nettoyage. Absorber avec un matériel inactif, tel que l'argile. Balayer ou pelleter le matériel contaminé dans un contenant approprié pour les déchets et l'éliminer conformément aux normes locales de recyclage et de traitement des déchets. Désinfecter ou disposer les vêtements et les articles contaminés. Laver l'endroit avec du savon et de l'eau.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION : Après avoir manipuler, laver à fond. Utiliser seulement dans un endroit aérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou le vêtement. N'INGÉRER PAS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.

ENTREPOSAGE : Tenir le contenant fermé s'il n'est pas utilisé. TENIR HORS DE LA PORTÉ DES ENFANTS.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE : Aération locale est requise pour maintenir les concentrations de vapeur et de poussière à un niveau inférieur au ST/LEA.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Aucune protection normalement nécessaire avec un système de ventilation générale. Si les niveaux d'exposition excèdent le ST/LEA et si l'utilisation est dans un endroit mal ventilé ou si les effets d'inhalation sont effectués, utiliser l'appareil respirateur approuvé par la NIOSH en accord avec les règlements de bien et santé et celui du manufacturier.

PROTECTION DE LA PEAU : Des vêtements propres pour couvrir la peau. Des gants en tissu ou synthétique.

PROTECTION OCULAIRE : Des verres de sécurité. Protecteur facial.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : Une douche oculaire et une douche de sécurité facilement accessible.

MESURES D'HYGIÈNE : Suivre de bonnes pratiques générales de sécurité industrielle pendant l'utilisation. Ne fumez ou mangez pas pendant l'usage. Se laver après

avoir manipuler. NE PAS ré-utiliser les contenants vides. Suivre toutes les étiquettes de fiches signalétiques même si les contenants sont vides.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉ PHYSIQUE ET CHIMIQUE

Point d'ébullition : 155 - 207°C Densité de Vapeur : Plus lourd que l'air
 Odeur : ammoniacque Seuil d'odeur : Aucun donnée
 Apparence : Clair Taux d'évaporation : plus lent que celui
 de Butyle d'Acetate
 Solubilité dans l'eau : appréciable
 Point de congélation : aucune donnée Densité : 1.0291
 Tension de vapeur : aucune donnée pH@100.0% : ALK
 État physique : liquide Viscosité : faible
 Coefficient de répartition eau/huile : aucune donnée
 (voir section 16 pour les abréviations)

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER : Aucune information

INCOMPATIBILITÉ : Solutions à forte acides minéraux ou Lewis. Réaction avec la résine d'époxy et isocyanates en grandes quantités ou sous des conditions non-controlées peut exposer des chaleurs considérables et peut exposer des vapeurs acidiques. Une réaction avec quelques nitrates ou des nitrites peut causer une forme de cancer nitrosoamines.

PRODUITS DANGÉREUX DÉCOMPOSÉS : L'oxide de carbure. Des oxides de nitrogene, d'ammoniacque.

POLYMÉRISATIONS DANGÉREUX : Ne se produit pas sous des conditions normales.

STABILISATION : Ce produit est stable sous des conditions d'entreposage normales.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉ TOXICOLOGIQUE

L'INFORMATION TOXICOLOGIQUE COMPOSANTE :

-----NOM CHIMIQUE -----	DM50-----	CM50-----
Polyamine	Aucune information	Aucune Information
Diéthylénétriamine	peau(lap)1090mg/kg	Aucune Information
Triphenyl Phospite	oral (rat) 1600mg/kg	Aucune Information

DM50=Dose mortelle dans 50% des cas

CM50=Concentration Mortelle dans 50% des cas.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

RÉSULTATS D'ESSAIS ÉCOLOGIQUES : Aucune information.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

MÉTHODE D'ÉLIMINATION : Réviser les procédures courantes des règlements locaux concernant la santé et la méthode d'élimination appropriée. Lorsque le produit est séché, il n'est plus dangereux et peut être placé dans un dépotoir industriel ou municipal si les règlements locaux sont accordés. Vérifier avec le manufacturier pour l'information d'élimination.

SECTION 14 - INFORMATION POUR LE TRANSPORT

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DU MIN. DES TRANSPORTS : Une solution Diéthylène-triamine
NOM TECHNIQUE DU MIN. DES TRANSPORTS : N/A
CLASSE RISQUE DU MIN. DES TRANSPORTS : 8 SOUS-CLASSE RISQUE : n/a
NUMÉRO UN/NA : UN2079 GROUPE PAQUETS : II
GUIDE RESP. PAGE : 153

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

OSHA : Dangereux selon la définition de la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matériaux dangereux(29CFR 1910.1200).

SIMDUT CANADIEN : Cette fiche signalétique a été préparée en conformité avec les règlements sur le contrôle des produits, sauf en ce qui a trait aux 16 titres.
CLASSE SIMDUT CANADIEN : D2B, E

SECTION 16 - AUTRE INFORMATION

HMIS RATING : Santé : 3 Flammable : 1 Réactivité : 0

DATE DE RÉVISION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE PRÉCÉDENTE : 12/17/99
MOTIF DE LA RÉVISION : rédaction en français

LÉGENDE : A.I. - aucune information, N.E. - non-établie, N.D.- non-déterminé

ABBREVIATIONS : ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists;
OSHA : US Occupational Health and Safety Administration; ST-LEMP : Seuil de tolérance - Limite d'exposition moyenne pondérée (8 heures); LECD : Limite d'exposition de courte durée (15min); VL- Valeur limite; LEA : Limite d'exposition admissible.

EXONÉRATION : À la meilleure de notre connaissance, l'information contenue dans cette fiche signalétique est exacte ou a été obtenue de sources que nous croyons

exactes. Nous n'assumons toutefois aucune responsabilité, explicite ou implicite, quant à l'exactitude ou la complexité des renseignements contenus aux présentes. L'acheteur assume toute responsabilité relativement à l'utilisation de ce matériel.

Visiter le site : www.buehler.ca de temps à autres pour consulter les révisions les plus récentes.

Fin de la fiche signalétique

9111096